

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE VIRTUELLE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE 8 DÉCEMBRE 2020, ZOOM (ID:885 9308 3827)**

**Présences :**

**Présences :**

Sylvain Gagné	Délégué de l'école du Mistral
Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
Léthyscia Caron	Déléguée de l'école Norjoli
Alain Leduc	Délégué de l'école de l'Aquarelle
Nancy Carrier	Déléguée de l'école de Sainte-Luce—des Bois-et-Marées—Lévesque
Louise Langelier	Substitut de l'école de Sainte-Luce—des Bois-et-Marées—Lévesque
Rachel Dubé	Déléguée de l'école des Sources
Julie Barbeau	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Jason Ouellet	Délégué de l'école du Grand-Pavois
Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
Marie-Pierre Boucher	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Marie-Ève Pelletier-Gagnon	Déléguée de l'école du Rocher-D'Auteuil
Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes—Lavoie
Claudie Castonguay	Déléguée de l'école de Mont-Saint-Louis—Saint-Rosaire
Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Boijoli
Bruno Ouellet	Délégué de l'école Saint-Jean
Mireille Tremblay	Déléguée de l'école Langevin
Alexandre Charest	Délégué de l'école Paul-Hubert
Pascale Gagné	Substitut du comité EHDAA
Maxime Therrien	Substitut de l'école de l'Estran.

**Absences :**

Sandra Paradis	Déléguée de l'école des Cheminots
Myriam Morissette	Déléguée de l'école du Portage
Yanick Chassé	Délégué de l'école de l'Estran
Valérie Mailloux	Déléguée de l'école de la Colombe
Mélissa Deroy	Déléguée du comité EHDAA
Josée-Anne Bourgoin	Déléguée de l'école des Merisiers

**01.0 OUVERTURE, PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE (19 H 02)**

La présidente, M<sup>me</sup> Léthyscia Caron, procède à l'ouverture de la réunion et déclare qu'il y a quorum.

## **02.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron fait la lecture de l'ordre du jour.

### **CP-20-21-104R-01**

Il est proposé par M. Alexandre Charest, appuyé par M. Bruno Ouellet, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion. En y ajoutant les points suivants:

- 9.3 : Logiciels Canva et Antidote
- 11.1 : Transport scolaire 2021-2022 Sainte-Luce, Sainte-Donat.

**Adopté à l'unanimité**

## **03.0 INVITÉE M<sup>me</sup> Marie-Hélène Ouellet, Directrice des ressources financières CSS des Phares.**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Ouellet, directrice des ressources financières au Centre de services scolaire des Phares, présente aux délégués les modifications apportées aux règles des services de garde.

## **04.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## **05.0 PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2020**

### **05.1. Adoption du procès-verbal**

#### **CP-20-21-104R-02**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudie Castonguay, appuyée de M<sup>me</sup> Isabelle Paré, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2020 avec les modifications suivantes :

-Liste des membres : accorder le genre de la personne au nom délégué.

**Adopté à l'unanimité.**

### **05.2 SUIVIS**

Aucun suivi

### **05.3. Réponses aux consultations**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron informe les délégués des réponses soumises par le Centre de services scolaire en retour à la consultation sur le document " Objectifs, principes et critères de répartitions des ressources financières pour l'année 2021-2022" ainsi que celles obtenues au sujet des " calendriers scolaires 2021-2022" et de celles obtenues au sujet de la " résolution sur la politique alimentaire dans les établissements du CSS".

- **Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2021-2022 : CP-20-21-103R-03**

À la suite du projet de Loi 40 et en lien avec la nouvelle gouvernance, le Comité de parents ne doit plus être consulté à ce sujet.

- **Calendriers scolaires 2021-2022 : CP-20-21-103R-04**

**À la recommandation :** Étant donné la présence de 4 journées pédagogiques flottantes non indiquées sur le calendrier scolaire du Centre de services scolaire, le comité de parents recommande que l'on augmente les efforts de communication pour informer les parents. Par exemple : • Le calendrier de l'école devrait être disponible sur le site internet de l'école ; • Des rappels pourraient être publiés sur la page Facebook des écoles; • Un calendrier de l'école en format virtuel pourrait être disponible afin que les parents puissent l'intégrer à leur propre calendrier virtuel; • Des rappels pourraient être envoyés par courriel; • Des rappels pourraient être indiqués via l'agenda; **Le CSS répond:** Certaines de vos recommandations sont déjà en place dans plusieurs de nos écoles, nous diffuserons à nouveau l'information. La plupart de ces journées pédagogiques flottantes sont fixées en début d'année et diffusées aux parents lors de la rentrée scolaire. De plus nous inciterons nos écoles à utiliser davantage le tableau de la compilation des jours de congé que nous avons créé et acheminé aux écoles à la suite de vos recommandations de l'année dernière.

**À la recommandation:** Les parents devraient être informés de l'ajout d'une journée pédagogique flottante au moins deux semaines avant la date du congé en question; **Le CSS répond :** Nous prenons bonne note au sujet de cet avis et nous la diffuserons à nos directions d'école. Toutefois nous devons considérer des événements imprévus reliés à la pandémie ou aux modifications imposées par le MEQ au calendrier scolaire comme l'ajout récent de trois journées pédagogiques « numériques ».

- **Résolution Politique Alimentaire CP-20-21-103R-05**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron informe les délégués des démarches entamées par M. Carl Ruest, directeur des ressources matérielles afin de faire corriger les problèmes soulevés lors de la dernière rencontre.

## **06.0 CONSULTATIONS**

### **06.1 Règles de passage 2021-2022.**

#### **CP-20-21-104R-03**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Ève Pelletier-Gagnon, de ne pas émettre de commentaires, suggestions ou recommandations au Centre de services scolaire.

**Adopté à l'unanimité**

### **06.2 Modification de la Politique sur les services de garde.**

#### **CP-20-21-104R-04**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Carrier, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher, d'apporter la recommandation suivante :

- Au point 8.3.1. : Le comité de parent recommande au Centre de services scolaire de préciser le 3e alinéa quant aux surplus cumulés au 30 juin de l'année précédente lorsqu'un établissement est touché par une situation de force majeure.
- Le comité de parent recommande que le Centre de services scolaire s'assure que chaque établissement d'enseignement précise de façons claires et détaillées aux parents utilisateurs les motifs menant à une augmentation au tarif maximale.

**Adopté à l'unanimité**

## **07.0 OPP ET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Les délégués discutent de différents sujets en lien avec leur école.

## **08.0 TRÉSORERIE**

### **08.1 Acceptation des dépenses**

M. Bruno Ouellet présente les dépenses encourues depuis la dernière réunion.

Opérations courantes du comité de parents

Dépenses 257,95 \$

Solde au compte :4415.62 \$ au 08-12-2020

Fonds commun

Dépenses 0 \$

Solde au compte 15730,68 \$, au 08-12-2020

### **CP-20-21-104R-05**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Barbeau, appuyée par M<sup>me</sup> Sophie Picard, d'accepter les dépenses du comité de parents.

**Adopté à l'unanimité.**

## **09.0 FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS 2020-2021**

### **09.1 Calendrier de travail**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron présente le calendrier de travail du comité de parents pour l'année 2020-2021.

### **09.2 CONFÉRENCE ET FORMATION**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron fait un rappel aux délégués quant à la possibilité de former un comité-conférence.

Le comité sera formé de:

- M. Éric Lepage
- M. Bruno Ouellet
- M<sup>me</sup> Julie Barbeau
- M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher
- M<sup>me</sup> Léthyscia Caron

### **09.3 ACHAT LICENCES ANTIDOTE ET CANVA**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron consulte les délégués quant à la possibilité d'acquérir une Licence pour les logiciels Antidote et Canva pour faciliter les travaux au sein de l'exécutif pour le comité de Parent. Les délégués sont en faveur de l'acquisition d'une Licence Canva. Des vérifications seront faites

pour le logiciel Antidote auprès du Centre de services scolaire. Si le CSS n'est pas en mesure de lui fournir une Licence, le comité de parent ira de l'avant avec l'acquisition d'une Licence Antidote.

## **10.0 INFORMATIONS**

### **10.1 Présidence**

**Correspondances :** [Les Grands Amis de Rimouski \(lesgrandsamisrimouski.ca\)](http://lesgrandsamisrimouski.ca)

### **10.2 Conseil d'administration**

M. Sylvain Gagné fait le résumé de la dernière du CA du 23 novembre. Les prochaines rencontres:

- 14 décembre: comité de vérification,
- 11 janvier: atelier sur la LCOP et la reddition de comptes/délégation de pouvoir
- 18 janvier: comité de vérification,
- 25 janvier: Réunion du conseil d'administration

### **10.3 Comité consultatif EHDAA**

M<sup>me</sup> Pascale Gagné informe les délégués que la prochaine rencontre du CCEHDAA aura lieu le 14 décembre prochain.

### **10.4 FCPQ**

M<sup>me</sup> Jacky Malenfant fait le résumé de la dernière assemblée générale ainsi que du Conseil Général du 20 et 21 novembre et parle du congrès virtuel qui aura lieu en 2021.

### **10.5 Comité transport**

M<sup>me</sup> Cynthia Charette informe les délégués au sujet du comité des transports. Pour faire suite aux discussions ayant eu lieu lors de la rencontre du 10 novembre 2020 au sujet d'un incident malheureux ayant touché un centre de services scolaire voisin, M<sup>me</sup> Charette présente les mesures mises en place par le service de transport scolaire afin d'éviter tout risque d'incident. Les délégués partagent les différents procédés utilisés dans leurs établissements respectifs.

#### **CP-20-21-104R-06**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sophie Picard et appuyée par M<sup>me</sup> Emmanuelle Charette d'adopter la résolution suivante:**

- Considérant l'absence de protocole en lien avec les risques d'incidents au départ des élèves.
- Considérant le manque d'uniformité au sein des différents établissements en lien avec l'encadrement du départ des élèves.
- Considérant l'inquiétude des parents face à la possibilité qu'un évènement majeur se produise sur notre territoire.
- Considérant le caractère particulier de la clientèle dite sporadique et des risques accrus d'incidents.
- Considérant l'augmentation du risque d'erreur lorsqu'un groupe d'élève est sous la supervision d'un enseignant suppléant en lien avec le manque d'uniformité du protocole.

**Il est suggéré par le comité de parent que**

- Le Centre de services scolaire exige de chaque établissement d'enseignement un protocole clair concernant les mesures à prendre afin d'éviter les incidents lors du départ des élèves.

- Le Centre de services scolaire établit des principes fondamentaux pour guider la mise en place de ce protocole tout en assurant une uniformité au sein de tous les établissements scolaires.
- Le Centre de services scolaire établit un protocole servant de "filet de sécurité" lorsqu'un incident survient malgré la mise en place du protocole par l'établissement.
- Le protocole mis en place prend en compte l'augmentation de risques en lien avec la clientèle dite sporadique sans pour autant priver cette clientèle du choix auquel elle dispose actuellement.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11.0 DIVERS

### 11.1 Transport scolaire 2021-2022 Sainte-Luce et Saint-Donat

M<sup>me</sup> Nancy Carrier présente aux délégués une note transmise par le Service des ressources matérielles du CSS au sujet du transport scolaire pour l'année 2021-2022 pour les écoles de Sainte-Luce et Saint-Donat. M<sup>me</sup> Léthyscia Caron procédera à des vérifications auprès du CSS pour préciser la clientèle touchée par cet arrêt de service.

## 12.0 ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Les participants ont bien apprécié la rencontre.

## 13.0 PROCHAINE RENCONTRE

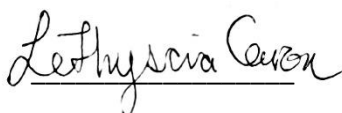
La prochaine réunion du comité de parents se tiendra de façon virtuelle le mardi 12 janvier 2021 à 19h, sur ZOOM (ID: 885 9308 3827).

## 14.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### CP-20-21-104R-07

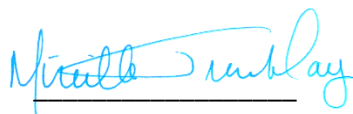
Il est proposé par M<sup>me</sup> Pascale Gagné, appuyée de M. Sylvain Gagné de procéder à la levée de l'assemblée à 22h04.

**Adopté à l'unanimité.**



Léthyscia Caron  
Présidente

Comité de parents  
2020-2021



Mireille Tremblay  
Secrétaire

Comité de parents  
2020-2021